



Paris, le 6 janvier 2015

groupe orange

# Lombard : un procès annoncé !

## La fin de l'instruction

La procédure d'instruction consécutive aux suicides de France Telecom-Orange est finie. 4 autres cadres supérieur-es sont mis-es en examen aux côtés de D.Lombard, L-P.Wenes et O.Barberot. Nous laissons les juges déterminer si d'autres ont été les acteurs zélé-es du drame que nous avons connu.

## NExT... plus ultra dur !

Ces années là, le PDG et ses adjoints avaient piloté un plan «NExT» dont l'objectif était de sortir 22000 salarié-es «**par la porte ou la fenêtre**». La violence des méthodes avait poussé 38 de nos collègues vers le suicide sur les seules années 2008 et 2009.

## La justice aux troussees du PDG

Sud n'avait pas seulement participé aux réactions collectives pour dénoncer ces drames. Notre fédération avait déposé plainte contre X dès décembre 2009. Cette première plainte d'un syndicat de France Telecom avait été acceptée par le procureur. Nous avons été entendu-es en juillet 2010.

Notre conseil, JP Teissonnière, avocat des victimes de l'amiante et spécialiste de la santé des salarié-es a ensuite accompagné Sud dans sa partie civile en soutien à la plainte de l'Inspection du Travail. Les autres fédérations syndicales se sont ensuite portées civiles à leur tour.

## Des oranges pour Lombard



## Sans morale...

### mais droits dans leurs bottes !

On peut légitimement s'indigner de voir notre ancien PDG et ses complices refuser d'assumer leur responsabilité dans cette gestion inhumaine et persister à réclamer des rémunérations disproportionnées pour poursuivre des activités de conseil ou de gestion de filiales du groupe. La substitution du nom de France Telecom par celui d'Orange ne nous fera rien oublier.

## Justice pour les salarié-es !

Les salarié-es d'Orange ont trop bien connu les drames consécutifs aux Risques Psycho-Sociaux. La rémunération des actionnaires et l'intérêt des marchés financiers l'emportent sur la vie des femmes et des hommes qui font la richesse des entreprises.

Dans ce procès qui s'annonce, Sud attend de voir sanctionner la brutalité de Didier Lombard et Cie. Les employeurs se rappelleront ainsi leur responsabilité pour la santé des salarié-es.

Et nous restons vigilant-es pour l'avenir. 17000 «Equivalent Temps Plein», qui représentent plus de salarié-es encore, devraient quitter Orange de 2014 à 2016. Si les départs sont volontaires, 5200 recrutements sur la même période ne suffiront pas à empêcher la dégradation des conditions et des organisations du travail pour celles et ceux qui restent.

**Non ! Nous ne devons pas  
perdre notre vie à la gagner !**